L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. IV, Numéro 1. Le numéro 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine.* Sudbury, Ont., Jeudi 21 juin 1945

O CANADA, TERRE DE NOS AIEUX !

La fête nationale

Le 24 juin nous ramène la fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste. Pour tous et chacun, c'est un jour de souvenir et pour la nation un jour d'est et chacun, c'est un pour de souvenir puisqu'il *nous* rappelle le temps lointain où nous traversions une des crises les plus périlleuses de notre histoire nationale. Il était à craindre, alors, que notre existence entière allait sombrer. Ce n'était plus seulement avec inquiétude, écrivait Chauveau, "c'était avec une grande crainte, c'était presque avec désespoir que l'on se demandait ce qu'il allait advenir de tout ce qui nous était cher. Quelques-uns disaient tout haut que l'on ne pouvait plus rien être dans ce pays à moins de se faire Anglais... d'autres ajoutaient, à demi-voix... et protestants. Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte demandaient que l'on considérât la question au point de vue "pratique", ils déclareient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fut toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans le parlement où nous serions toujours un si petit nombre".

A ce moment d'angoisse, cependant, le sens patriotique canadien se réveilla et sous la conduite du grand patriote que fut Eugène Duverney naquit la belle "société Saint-Jean-Baptiste" qui donna le signal du grand ralliement. "Elle arbora partout, dit Chapais, l'étandard national, elle emboucha le clairon des revendications patriotiques, elle groupa des volontés, elle rallia les courages, elle ressuscita l'espérance: "En avant, en avant, cria-t-elle, qui aime sa patrie me suive!" et, à cet appel vibrant, notre peuple un moment affaissé sur le bord de la voie douloureuse qu'il avait jalonnée des lambeaux de sa chair et arrosée de son sang, notre peuple se redressa, releva la tête et reprit sa marche vers l'avenir".

Dans la suite des années, nous avons eu encore des luttes à soutenir, mais nous étions plus unis, par conséquent plus forts, et, pour nous, la victoire se montra de plus en plus facile. Notre langue et notre religion demeurèrent intactes, nos droits furent reconnus et nos institutions nationales furent affermies et développées. C'est pourquoi la Saint-Jean-Baptiste est aussi pour tout bon patriote un jour d'espérance. Notre vitalité plus forte que jamais, la prépondérance que nous prenons dans le pays et même dans le monde qui va grandissante de jour en jour ne vous laissent-elles pas pour le moment un sentiment de légitime fierté nationale et ne vous font-elles pas envisager l'avenir avec une confiance telle que ne put jamais espérer un peuple aussi jeune que le nôtre?

M. Hurtubise nommé au Sénat

Le docteur Raoul Hurtubise, député de Nipissing au fédéral depuis de nombreuses années, en fait de 1930 au 11 juin 1945, a été nommé au Senat en cette dernière journée par M. King, son chef, et celui du parti libéral. Cette récompense était due au docteur Hurtubise pour ses longs états de service dans les rangs du parti libéral.

M. Léoda Gauthier élu député

M. Léoda Gauthier candidat libéral pour Nipissing l'a emporté par une majorité de plus de 5000 voix sur son plus proche adversaire M. Ben Levert. Voici comment les votes se sont repartis:

Gauthier, Libéral	15,819
Levert, C.C.F.	10,849
Gemmel, Conservateur	9,491
Campeau, Bloc populaire	3262
Smith, Ouvrier progressiste	1499
Shaw, Créditiste	1,336

L'avance de M. Gauthier sur ses adversaires a été marquée dès les débuts et tôt dans la soirée l'élection lui était concédée. M. Gauthier, petit de la région, saura nous l'espérons, représenter dignement les nôtres, qui, en si grand nombre, lui ont accordé leur confiance.

Erection d'un kiosque

Dans une lettre soumise au Conseil, L. H. Hunt, gérant du Sudbury Citizens Band, a recommandé la construction d'un kiosque pour la Fanfare au parc Memorial et d'ériger le kiosque à l'honneur des morts au champ d'honneur. Le Maire Beaton a demandé qu'on remette toute discussion à ce sujet jusqu'après la réunion du Comité qui s'occupe du Centre Civique.

Décès de Mgr J.-A. Lécuyer

Mercredi le 13 juin, la région apprenait avec tristesse la mort de Mgr J.-A. Lecuyer, curé de Sturgeon Falls. Il était âgé de 79 ans. Depuis longtemps, Mgr Lécuyer était un des curés les plus vénérés dans notre région; partout on le connaissait. L'an dernier à Sturgeon Falls, on célébra son jubilé d'or de prêtrise avec grande pompe.

Né à St-Anicet dans le comté de Huntingdon, Qué., le 14 décembre, 1866, il était le fils de M. et Mme Etienne Lécuyer. Il reçut son éducation à l'école paroissiale de St-Anicet et entra au collège de l'Assomption, Qué., d'où il sortit avec son B.A. en 1891. Il fut admis cette même année au grand séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 11 juillet, 1894.

Il enseigna pendant six ans au collège de Bourget à Rigaud. Il devint ensuite curé à St-Polycarpe pour deux ans avant d'être appointé en 1902 curé de l'église St-Jean-Baptiste de Verner. Il y demeura 12 ans. En octobre 1914, Mgr Lécuyer fonda la paroisse St-Vincent de Paul de North Bay qu'il occupa pour cinq ans. Il succéda à feu le Rév. Père Charles Langlois comme curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Sturgeon Falls.

Le service funèbre de Mgr Lécuyer eut lieu dans l'église du Sacré-Coeur de Sturgeon Falls samedi le 16 juin à 10 heures. Mgr Dignan, évêque du diocèse, était officiant.

Distribution des prix au Collège

Vendredi soir le 15 juin avait lieu la distribution des prix au collège. Comme d'habitude l'événement se tenait dans la salle de récréation des élèves qui était remplie à capacité.

Mgr H. Coallier, p.d. présidait. Le Rév. Père Belcourt, s.j. faisait l'appel de ceux qui avaient mérité de nombreuses récompenses. Pendant l'intermission la chorale exécuta trois chansons: C'est la belle Françoise, Le nez de Martin, Joli Tambour. Elles furent très goûtées et applaudies des assistants.

L'allocution de circonstance fut prononcée par Mgr Coallier qui s'adressa particulièrement aux finissants. Il leur recommanda fortement de vivre leurs convictions, d'être de vrais patriotes éclairés et tolérants, des hommes libres qui ne sont pas prêts à s'embarquer à la légère à la suite de chefs plus ou moins bien intentionnés. Il leur donna comme modèle Mgr Lécuyer qui vient de rendre sa belle âme à Dieu. Les paroles de Mgr Coallier furent très appréciées des finissants qui en comprenaient toute la portée dans ces heures graves que nous traversons.

La distribution finit par le chant O Canada. Puis chacun des élèves se hâta de faire sa malle et aller s'embarquer pour "chez-nous".

Feu Mme Tessier

Le Père R. Legault a chanté le service de Mme Hélène Tessier samedi matin à 10 heures dans l'église Ste-Anne de Sudbury. Mme Tessier, âgée de 72 ans est décédée mercredi dernier à l'hôpital St-Joseph après une longue maladie. Son corps a été exposé au Salon Funéraire Ducharme jusqu'à samedi matin. Mme Tessier laisse pour la pleurer 4 fils et 4 filles.

Mystérieux assaut

La police a fait enquête dans les circonstances d'un mystérieux assaut commis contre René Renaud, un employé de la Kalamazoo Vegetable Parchment Company d'Espanola. Renaud marchait sur la rue Larch à Sudbury peu de temps après minuit lorsqu'il fut attaqué. Il est entré à l'hôpital St-Joseph vers huit heures du matin pour coupures à la tête. Il n'a pu dire à la police exactement à quel endroit il était lors de l'assaut. La police s'efforce d'obtenir des renseignements pour pouvoir déceler l'assaillant.

Pour la St-J.-Baptiste

Comme nos lecteurs pourront le remarquer tout le journal d'aujourd'hui constitue un vibrant hommage à notre fête nationale, la St-Jean-Baptiste. Nous tenons ici à remercier publiquement nos annonceurs de cette marque de patriotisme à la cause française dans cette partie ici du pays. Elle démontre aussi qu'on comprend l'oeuvre d'éducation nationale entreprise par ce journal dans la région. Nous regrettons d'avoir manqué du temps nécessaire pour approcher tous les commerçants canadiens-français de la ville, parmi lesquels plusieurs auraient voulu, comme par le passé, prendre part à cet hommage.

Cette manifestation constitue un appel à l'union des nôtres, dans la poursuite de la grande cause que la Providence nous a assignée sur cette terre Ontarienne. Puissions-nous le comprendre!

Explosion qui cause 2 morts

Le bilan des morts dans l'explosion au Concentrateur de Copper Cliff a grimpé à deux avec la mort de Peter Perskainen. Perskainen travaillait dans le laboratoire chimique lors de l'explosion. Louis Couture fut tué instantanément par l'explosion et Perskainen a reçu des blessures fatales. Huit autres personnes ont reçu des coupures et des contusions. D. F. Cooper, inspecteur des Mines, fait une enquête

La pompe des enterrements intéresse plus la vanité des vivants que la mémoire des morts. Rotrou

• •

Les plus petits moyens sont comme les petits employés; ils font souvent plus de besogne que les grands. A. Barratin.

HOMMAGES A NOS EDUCATEURS

Puisons dans notre histoire, la petite et la grande, les leçons de vertu, de courage et de tenacité qui guideront notre peuple vers le but que la Providence lui a fixé.

Société Historique du Nouvel-Ontario

Collège Sacré-Coeur, Sudbury

Encourageons nos organisations et nos commerçants canadiens-français

FETONS DIGNEMENT LE SAINT PATRON DES CANADIENS-FRANCAIS

Les Anciens du Collège

Que la St-Jean-Baptiste soit pour nos compatriotes l'occasion de s'unir pour survivre.

VIVE LE CANADA-FRANCAIS

L'A.C.J.C. DU COLLEGE

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Votre devise

Vous qui savez voir des yeux de l'âme, montez sur ces hauteurs qui dominent la foule et regardez. Vous verrez des hommes qui se mettent en marche avant d'avoir fixé le but de leurs course. Ils vont regardant de temps à autre le terme, mais ne s'inquiétant pas d'y parvenir.—Ce sont des insouciants.

Des hommes qui savent où ils doivent aller et qui seraient heureux d'atteindre le but; mais après quelques pas, ils se sont arrêtés ou fatigués parce que le chemin est rude, ou paralysés parce qu'ils ont entendu des voix moqueuses qui les raillaient. —Ce sont des lâches!

Des hommes qui prennent une halte pour le but, et qui s'y arrêtent endisant: on est bien ici.—Ce sont des sensuels ou des insensés.

Des hommes enfin, en petit nombre ceux-là, qui les yeux fixés vers le but, marchent ferme, la tête haute, et vont malgré les obstacles. —Ce sont des sages.

Dans quelle catégorie voulez-vous vous placer? Là-bas est la récompense que Dieu vous réserve, voulez-vous la recevoir? Eh bien! soyez des âmes fortes qui disent: Je puis, des âmes constantes qui disent: Je veux, des âmes actives qui disent: Je marche. Que ces trois mots soient votre devise: Je puis — je veux — je marche.

Courrier de Lysette

D.—J'ai 60 ans, je n'ai pas d'enfants au-dessous de seize ans, j'ai seulement un fils qui est parti de la maison. Est-ce que je pourrais recevoir une pension quelconque? Mon fils est-il supposé m'aider même si son père ne lui a rien laissé en mourant? Je suis sur un lot mais j'ai beaucoup de misère. — MERE AFFLIGEE.

R.— La pension de vieillesse n'est accordée qu'à l'âge de 70 ans, celle des mères nécessiteuses seulement aux mères ayant un ou des enfants au-dessous de seize ans. Il vous reste la ressource de faire appel à votre municipalité, chaque municipalité ayant la responsabilité de ses indigents ou de demander l'aide de votre fils s'il est en mesure de vous en donner. Même s'il n'a reçu aucun héritage de votre mari l'enfant a le devoir impérieux de secourir ses parents quand ils sont dans le besoin. Je suppose que votre enfant a assez d'amour filial pour vous donner le nécessaire, il suffit peut-être de le lui demander, assayer... il ne faut pas être trop indépendante parce que c'est un moyen de souffrir inutilement.

• •

D.— Est-ce à la mariée à couper le gâteau de noces? A qui en passe-t-on en premier? Lorsqu'on offre ses voeux de bonheur, la mariée donne-t-elle seulement la main? Au cours d'une réunion, comment une jeune fille présente-t-elle le jeune homme qui l'accompagne? — BRUNETTE AUX YEUX BLEUS.

R.— La mariée et son mari, tenant tous deux le couteau à gâteau trancheront le premier morceau de gâteau. On fait distribuer les morceaux en commencant par les invités d'honneur. C'est le privilège des messieurs de pouvoir embrasser la mariée le matin du mariage. Elle peut simplement remercier des voeux de bonheur, mais les invités masculins insisteront probablement pour l'accolade traditionnelle. La jeune fille présentera tout simplement le jeune homme aux dames présentes, car on présente un homme à une femme. Elle n'a qu'à nommer les personnes présentes l'une après l'autre au fur et à mesure qu'elles se présentent au salon. Si ce n'est qu'un petit groupe, elle fera gracieusement le tour du salon.

• •

D.— J'ai dix-huit ans et de vilains points noirs me couvrent le nez. Ne me donneriez-vous pas un conseil utile pour m'en débarrasser? — UN QUI N'OUBLIE PAS LE BEAU COURRIER.

R.— Les points noirs sont causés par la poussière qui s'accumule dans les pores de la peau. Il faut donc nettoyer ceux-ci à fond. Chaque soir, enduisez votre nez de cold cream, après l'avoir lavé à l'eau chaude, et laissez reposer pendant une quinzaine de minutes; enlevez alors le surplus avec une serviette de papier. Le matin, ne vous lavez jamais qu'avec un bon savon et à l'eau froide. Après quelques jours de ce traitement, vous constaterez de bons résultats.

• •

D.— Les chaises de mon mobilier de cuisine sont en cuirette blanc et ont jauni, comment les nettoierais-je pour leur redonner leur couleur première? — UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.— Le cuirette se lave avec une eau à peine tiède et savonneuse. Il faut avoir soin de rincer avec un chiffon imbibé d'eau froide et d'assécher ensuite avec soin. Il n'est pas possible de redonner au cuirette sa blancheur première une fois qu'il a jauni.

LYSETTE

La fête nationale

Qu'ils sont beaux, sur ton oriflamme,
Ces lis teints du sang de nos preux!
Je crois les voir encore poudreux,
Braver la mitraille et la flamme.
Peuple, déroule tes drapeaux,
Débris d'une héroïque histoire;
Va rêver aux vieux jours de gloire
Sur la tombe de tes héros!

Lève ton front, ô ma patrie!
Contemple le ciel radieux!
Le soleil, d'un jour glorieux
Luit sur ta bannière chérie.
Peuple, déroule tes drapeaux,
Débris d'une héroïque histoire;
Va rêver aux vieux jours de gloire,
Sur la tombe de tes héros!

Et que la brise solennelle
Porte à l'ancien monde étonné
L'hymne d'un peuple nouveau-né
Qui chante en déployant son aile!
Peuple, déroulons nos drapeaux!
Nous avons notre vieille histoire;
Il est encore des jours de gloire
Nous pourrons être des héros!

Louis FRECHETTE.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5382

"Restons fidèles à notre passé"
La Boulangerie Sigouin
EDMOND SIGOUIN, prop.
195 Louis Tél. 4-4502

Hommages aux Canadiens français

"Nous voulons être plus que jamais les citoyens enthousiastes de la grande patrie canadienne, nous qui sommes les pionniers du Canada; mais nous tenons à demeurer fidèles à la foi de nos martyrs et à la gloire de nos héros, et tout vrai Canadien nous en saura gré".

La Paroisse Sainte-Anne

LES DAMES DE STE-ANNE
LA LIGUE DU SACRE-COEUR
LES ENFANTS DE MARIE

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-6700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi 21 juin 1945

Les dernières élections

On nous pardonnera d'avoir attendu cette semaine pour parler de la dernière élection. Le temps nous a manqué pour le faire avant.

Le parti libéral vient de remporter une victoire décisive. Il a obtenu près de 125 sièges parmi lesquels on compte quelque 55 Canadiens-français. C'est donc dire que M. King ne peut plus se maintenir au pouvoir à moins du support total de ses députés de langue française. Avant la dissolution du parlement précédent, la députation libérale canadienne-française avait toujours pour s'excuser de ne pas nous défendre avec plus d'efficacité, le fait que vu le grand nombre de libéraux des autres provinces, M. King pouvait gouverner sans eux. Ce prétexte a maintenant disparu. Si les libéraux canadiens-français veulent sincèrement le bien et la justice pour les nôtres, ils n'ont qu'à le demander. M. King ne peut plus le leur refuser s'il veut demeurer au pouvoir.

Quant au motif qui a porté les Canadiens, surtout les Canadiens-français à voter libéral, chacun le connaît. Le vote du 11 juin, 1945, restera dans la mémoire des gens comme ayant été "le vote de la peur". La peur des Conservateurs, de Bracken, une peur folle, insensée, qui tient de l'ignorance, a fait voter la majorité des nôtres pour le parti libéral. On a cru voir dans ce parti le seul rempart efficace contre les supposées monstruosités que sont censé avoir commis des gouvernements conservateurs précédents, de Borden à Bennett. La vérité c'est que depuis cinq ans au moins il n'y a plus aucune différence de fond entre les deux vieux partis. Ils veulent tous deux la même chose au point de vue national, qui est la sujétion aux dictées de l'empire. Les tactiques, les détails peuvent varier mais le résultat est le même. Il y a eu aussi la question des allocations familiales. Les orateurs libéraux ne se sont pas fait faute de dire que si M. King était défait, les allocations ne se payeraient pas. Ce qui était une fausseté flagrante. Le principe et le bill des allocations familiales ont été approuvés par tous les partis et au moins deux d'entre eux, la C.C.F. et surtout le Bloc les ont déclarées nettement insuffisantes.

Quoiqu'il en soit le parti libéral a le pouvoir! Sur 125 députés il compte 55 Canadiens-français! Ces derniers peuvent donc dire à M. King —"Tu ne feras pas cela. —Nous voulons pour les nôtres telle loi"— et M. King marchera, car sans l'appui des 55, il tombe, avec cet appui il se maintient au pouvoir. Le rôle que les nôtres parmi la députation libérale joueront à Ottawa pendant les années qui vont venir, décidera définitivement du sort de ce parti pour les Canadiens-français.

Mais revenons chez nous. Le Nipissing sera représenté au prochain parlement d'Ottawa par M. Léoda Gauthier. M. Gauthier a été élu avec une forte majorité, il a eu plus de 15,000 votes et près de 5,000 votes de majorité sur son plus proche adversaire. Cependant, plus de 25,000 ont voté contre lui dans les cinq autres partis en lice. De plus, d'après les détails du vote il apparaît que la majorité des votes reçus par M. Gauthier sont des votes Canadiens-français. Sans ces derniers l'élection de M. Gauthier n'était pas possible. Tout ceci donc confère à notre nouveau député de graves responsabilités. Qu'il se souvienne constamment qu'il n'a pas été élu par le parti libéral, mais par les Canadiens, surtout les Canadiens-français du district! Qu'il est par conséquent tenu de représenter dans le parlement, dans les conseils du parti, le sentiment des nôtres! Tous ceux des nôtres qui ont voté, outre les quelque 3,000 du Bloc, veulent une politique canadienne. Et pour en chercher la preuve nous ne ferons que rappeler les assemblées monstres et enthousiastes qu'ont eues les partisans du Bloc. Jamais dans le district s'est-on tant déplacé pour acclamer et accepter les idées de libération. Où a-t-on vu, hors celles mentionnées plus haut, des assemblées de paroisse de 500, 600, 800, 1000 personnes, et sur journée de semaine, dans l'après-midi, dans le temps des semences. Qui donc a osé élever la voix contre cette idée d'indépendance? Personne, même chez les adversaires du Bloc!

Ce sentiment des nôtres donc, comme tous le savent, est opposé à la conscription pour les guerres étrangères en particulier celle du Japon. Le Canadien est opposé aux cadeaux des milliards pour des pays plus riches que nous, notamment l'Angleterre. Il veut le remaniement de la carte électorale de sorte que les Canadiens-français au pays aient justice au point de vue représentation au parlement. Actuellement la partie anglaise a injustement une vingtaine de députés de trop! Il réclame une plus équitable proportion des nôtres dans le fonctionnarisme fédéral. Enfin il est nettement en faveur de l'indépendance totale pour notre pays. Il vous appartient, M. Gauthier, de faire triompher tous ces points voulus par vos électeurs, au sein de votre parti d'abord, au parlement ensuite.

Nous n'avons aucun sujet de douter de la sincérité du nouveau député même si nous ne partageons pas toutes ses vues, surtout celles du parti qu'il représente. Cependant à son éloge, M. Gauthier est reconnu comme un homme qui n'a pas froid aux yeux et qui ne craint pas d'émettre son opinion n'importe où et à n'importe qui quand l'occasion es présente. Nous espérons que M. Gauthier apportera avec lui à Ottawa ses douables dispositions et que là il s'en servira pour trtavailler au plus grand bien des nôtres du district et du Canada tout entier.

Camille LEMIEUX.

La campagne du Bloc

Tous ceux qui ont travaillé ferme pour le Bloc (et sans rémunération), tous ceux qui ont aidé de leurs dons et de leurs services, tous ceux qui ont voté pour la politique de l'indépendance doivent être fiers. Le Bloc, il est vrai, n'a élu que deux députés mais considérant le vote il a beaucoup progressé. L'an dernier, le 8 août à l'élection provinciale de Québec le Bloc présentait quelque 80 candidats et il obtenait 191,000 votes. Cette année au fédéral, contre une machine électorale beaucoup plus puissante et une situation autrement plus embrouillée avec les Indépendants, le Bloc ne présentait que 37 candidats mais obtenait plus de 200,000 votes. On voit le progrès énorme. Ici dans Nipissing l'idée d'un Bloc n'était qu'une espérance... et nous avons obtenu plus de 3,200 votes! Et il ne faut pas oublier, comme nous l'avons dit plus haut, que ce vote-ci a été le vote de la peur. Des milliers de personnes qui, une semaine auparavant avaient l'intention de voter pour le Bloc, après l'élection ontarienne, ont voté libéral par peur du Conservateur, croyant que c'était là la meilleure alternative. Ils se sont trompés mais on voit tout de même qu'ils mettaient la doctrine du Bloc, de même que le candidat, M. Campeau, au-dessus de tous les autres. C'est une raison d'être fiers quand même. A ceux qui disent qu'il était impossible d'élire un Bloc, il suffit de dire que si les 18,000 qui ont voté *Non* si fortement en 1942 lors du plébiscite avaient été logiques avec eux-mêmes, et voté pour les mêmes principes qu'alors, le Bloc eût été élu avec une énorme majorité.

L'avenir nous montrera que la doctrine du Bloc si bien mise en valeur par les orateurs de ce parti lors de la campagne, entre autres MM. Houde, Girard, Campeau, Blais, Dugas, etc., etc.... portera ses fruits. Les idées du Bloc ne peuvent pas périr, non tant qu'il y aura de vrais Canadiens-français qui veulent la liberté de la patrie. C'est donc un motif d'espoir et de joie pour tous de constater qu'un mouvement parti de rien a pu dans les circonstances difficiles et dans si peu de temps rassembler 3,200 voix canadiennes-françaises. Le mouvement de l'indépendance totale pour notre Canada est né dans Nipissing, il n'est pas prêt de périr!

C. L.

Le Bloc obtient des majorités

Le Bloc Populaire Canadien avec M. Lionel Campeau comme candidat a remporté de belles majorités à Verner, Lavigne, Blezard et Hanmer. Ceci est tout à l'honneur de ces paroisses et de leurs organisateurs du Bloc. Elles seront donc les premières à montrer la voie dans le district. Ce vote n'est pas perdu, loin de là. L'avenir démontrera que les idées pour lesquelles ces gens ont voté se propagent d'un bout à l'autre du district et du pays.

Speaking as a Canadian

Radio-Canada, animé sans doute de bonnes intentions, a voulu faire connaître aux Canadiens de langue anglaise les opinions de leurs compatriotes d'expression française sur un certain nombre de sujets importants. Si l'initiative eset louable, sa réalisation l'est moins. Le choix de plusieurs des conférenciers a en effet soulevé dans la presse de nombreuses protestations. On invite par exemple la directrice de l'ancien journal communiste, Mlle Danielle Cuisinier, à exposer les vues des Canadiens-français sur la sécurité sociale. Quant au salaire, c'est à une de ses compagnes de lutte, Mlle Madeleine Parent alias Mme V. Djornson que le sujet est confié. Peut-on ignorer à Radio-Canada les idéees subversives de ces deux personnes? Encore moins peut-on croire qu'elles reflètent l'opinion des Canadiens-français? Mystère! Il y a cependant quelqu'un qui doit être responsable de cette initiative et qui, lui, devait savoir ce qu'il faisait. Pourquoi ce choix scandaleux?

E.S.P.

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous le motifs qui les produisent. — La Rochefoucauld.

• •

Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère. — Lamartine.

OUTLET SHOE STORE
Chaussures pour tous les membres de la famille
-et-
SERVICE DE REPARAGE POUR CHAUSSURES
Tél. 3-1361 70 rue Borgia, Sudbury

A L'OCCASION DE LA ST-JEAN-BAPTISTE
NOUS DESIRONS OFFRIR A TOUS LES
CANADIENS-FRANCAIS NOS
MEILLEURS VOEUX

FASHION CRAFT SHOPS LTEE
18 rue Elm, est Tél. 3-0523

Canadiens-français, soyons bien convaincus:
Notre liberté et nos droits dépendent de
l'énergie que nous mettons à les
défendre.

NICKEL BELT COACH LINES
PHIL. BARBEAU, prop.
9 RUE CEDAR TEL. 7-7151

Hommages de la Société St-Jean-Baptiste de Sudbury

Et remerciements aux généreux donateurs et organisateurs, et à tous ceux qui nous ont aidé à faire un succès de notre journée récréative.

Le maréchal n'a pas trahi

Entrevue de M. Louis Rougier sur les accords secrets Pétain-Churchill

(par Jacques GUAY)

La France na pas collaboré et le maréchal Pétain ainsi que Pierre-Etienne Flandin n'ont pas trahi. Voilà ce qui ressort d'une longue entrevue que M. Louis Rougier, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Besançon et premier président au congrès international de philosophie tenu à la Sorbonne, a bien voulu nous accorder ce matin.

M. Rougier, qui a été l'initiateur et le négociateur des accords secrets conclus entre la France et l'Angleterre à l'automne de 1940, vient de publier, chez Beauchemin, le récit de ses démarches et pourparlers dont le but était d'éviter le désastre d'une guerre entre la France et l'Angleterre. Ce volume sera bientôt sur le marché et son auteur espère, c'est d'ailleurs l'unique but de sa publication, qu'il saura concilier les opinions françaises.

L'armistice, dit M. Rougier, a été interprété d'une façon en France et d'une autre en Angleterre, ce qui a créé un malentendu qui aurait facilement pu entrainer une guerre sanglante entre ces deux pays et, par le fait même, faciliter la victoire de l'Allemagne.

L'Angleterre, sans doute convaincue par le général de Gaulle, croyait que mon pays céderait ses bases et sa marine à l'Allemagne, dit M. Rougier, tandis que nous avions interprété cette clause d'une façon diamétralement opposée. Le gouvernement français disait qu'il avait accepté des conditions draconiennes d'armistice dans le but de conserver la flotte et les bases. Ce sont d'ailleurs ces deux opinions qui ont entraîné les désastre de Dakar et de Mers-el-Kébir.

C'est donc à la veille de cet état de guerre entre les deux pays que M. Rougier a décidé de tenter quelques démarches. Il s'est alors rendu en Suisse et, par l'intermédiaire du consul britannique, il a télégraphé à un ami anglais membre du ministère du blocus, lui disant que la situation était intenable et que les Français mouraient de faim à cause de cet état de choses. La réponse fut une invitaton à se rendre à Londres. M. Rougier s'est alors rendu voir le ministre Beaudoin pour lui faire part de ses projets. Celui-ci les a entièrement endossés. De son côté, le général Weygand lui a dit que si les Anglais ne cessaient de bombarder la flotte française, celle-ci serait obligée de riposter par les armes, car autrement les Allemands s'en empareraient ainsi que de l'Afrique du Nord. Le général promit même à M. Rougier que si les Britanniques fournissaient le matériel nécessaire, il s'engageait à soulever l'Empire français.

Fort de ces deux appuis, le professeur de Besançon s'en fut voir le maréchal Pétain en personne qui lui promit son entière collaboration et le chargea de dire aux Britanniques qu'il n'avait jamais trahi, s'engageant à lancer le pays en guerre contre l'Allemagne quand la chose serait possible.

M. Rougier se rend ensuite à Londres afin de soumettre la proposi-

(suite à la page cinq)

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Vive le Canada-français

Tout citoyen qui se préoccupe des destinées de sa race doit apporter à l'agrandissement de l'édifice national l'appui de son effort, si modeste soit-il.

PHARMACIE MICHAUD

28 rue Durham, nord Tél. 4-4266

24 juin fête nationale

QUE CETTE FETE RAVIVE DE PLUS EN PLUS NOS SENTIMENTS DE PATRIOTISME

E. CHARETTE & FILS

LAITERIE CAPREOL

Hanmer - Ontario

HOMMAGE

à la Société

Saint-Jean-Baptiste

à l'occasion de la fête

patronale du

Canada Français

Le Collège du Sacré-Coeur

HEUREUSE EST LA MARIÉE DONT L'ANNEAU VIENT DE NOTRE BEL ASSORTIMENT

Dans la beauté exquise de notre belle collection d'anneaux de mariage réside le bonheur durable pour la mariés. Nous offrons des bagues et des anneaux magnifiquement assortis qui ajouteront un tribut à la beauté de la mariée

Robert Brown Limitée

Bijoutiers enregistrés. American Gem Society

28 rue Durham - Sudbury, Ont.

Hommages à la St-Jean-Baptiste

Succès en ce grand jour de fête

La maison Silverman est établie depuis 1892. Elle a le plus grand magasin du nord. Depuis 53 ans, elle sert fidèlement ses amis Canadiens français. Elle est un véritable lieu de rencontre et l'endroit idéal pour les économies de la famille.

Silverman

PARCE QUE NOUS VENDONS PLUS, NOUS VENDONS

PARCE QQUE NOUS VENDONS PLUS, NOUS VENDONS MOINS CHER

Le maréchal...

suite de la page quatre

tion à M. Churchill. Il est à noter ici que si l'Angleterre a démenti les allégations de M. Rougier, il est probable que M. Eden n'était pas au courant lui-même. Seulement M. Churchill et lord Halifax connaissaient la teneur de ces accords car les négociations ont été faites directement avec le premier ministre anglais.

M. Churchill demanda alors à M. Rougier de coucher sur le papier les propositions qu'il faisait et, quelques minutes plus tard, le premier ministre britannique 1 esratifiait en faisant lui-même quelques corrections, paraphes qui apparaissent dans le livre qui vient d'être publié.

Par cet accord, le gouvernement français s'engageait à ne pas chercher à reprendre les colonies entre les mains des Gaullistes et, de leur côté, les Anglais s'engageaient à ne pas chercher à s'emparer de l'empire français. Le premier ministre Churchill s'engageait également à ne plus critiquer le maréchal Pétain, qui était comme un mystique, dit M. Rougier, se réservant toutefois le privilège de parler des membres de son gouvernement.

Et puis, l'accord a été ratifié par le maréchal. Voilà, dit M. Rougier, ce qui en est de l'historique de ce document. Il est toutefois à noter que je n'ai été l'interprète de personne, ni du gouvernement de Londres, ni de celui de Vichy. J'ai moi-même pris l'initiative à mes risques et périls.

Parlant ensuite du général Weygand, notre hôte dit qu'il a fait fusiller nombre d'Allemands en Afrique du Nord. Tous ceux qui se trouvaient dans cette colonie, autres que les 60 membres de la commission d'armistice, passaient par les armes.

En 1942, M. Rougier a demandé à lord Halifax s'il pouvait rendre les négociations publiques, mais celui-ci s'y est formellement opposé. C'est une preuve de la véracité de l'accord, car s'il n'y avait rien eu, le chef anglais n'aurait pas eu raison de s'opposer à la publication.

Même les Etats-Unis et le général de Gaulle n'étaient pas au courant de l'accord: c'est pour cette raison que les Américains et les de gaullistes ont tant critiqué le **Foreign Office** sur sa politique envers le gouvernement de Vichy.

Lorsque nous lui demandons s'il croit que Pierre-Etienne Flandin a collaboré, M. Rougier nous répond que non. Flandin est entré dans le ministère le 14 décembre 1940, c'est-à-dire après l'expulsion de Laval par le maréchal, qui l'a mis au courant des négociations.

D'ailleurs, ajoute-t-il, l'on a mal interprété tout ce que Vichy a accompli. Une autre preuve de sa non-collaboration, c'est que la flotte s'est sabordée au lieu de se rendre à l'ennemi. Pétain avait d'ailleurs l'habitude de dire qu'une journée de passée était une journée de gagnée.

Et, n'eût été des bombardements alliés, la flotte serait restée à Dakar au lieu de venir se mettre en rade à Toulon.

M. Rougier, qui a permis à plusieurs intellectuels européens de gagner des pays libres, a rencontré André Siegfried samedi dernier et il lui a conseillé de ne pas retourner en France à cause de la situation actuelle. Siegfried était d'ailleurs l'une des rares personnes au courant de l'accord.

De Gaulle lui-même a prétendu avoir été au courant depuis deux ans, mais il dit n'avoir pu en parler, faute de pièces à conviction.

Le gouvernement actuel de France, continue notre interlocuteur, est un gouvernement de police. Il faut des cartes même aux intellectuels pour écrire dans un journal ou publier un livre: lorsque le livre en question ne fait pas l'affaire du gouvernement, on refuse tout simplement le permis du papier. C'est simple et antidémocratique.

M. Rougier est opposé aux procès que l'on fait actuellement subir à tous et à chacun et il nous donne un exemple de l'une de ces injustices. Les Allemands demandaient au textile 62% de sa production et celui qui dirigeait la production française de ce matériel réussit à ne leur en donner que 3.5%; pour le récompenser de cet acte, on l'a emprisonné. Il y aura d'ailleurs plus de 35,000 prisonniers politiques en France. C'est une lutte constante entre les classes sociales et le Front populaire l'emporte avec le général de Gaulle. C'est une utilisation des industries par les communistes et les éléments d'extrême gauche.

Dans l'industrie du charbon, par exemple, l'on a emprisonné tous les chefs et la production est descendue de 100 à 35 unités. Ces communistes, dit M. Rougier, ont d'ailleurs été en faveur de l'Allemagne jusqu'à la déclaration de guerre de ce pays à la Russie.

Il est toutefois à espérer, termine M. Rougier, et la chose est fort possible, que l'arrivée en France de Blum et de Herriot sauvera la situation. Ces chefs forceraient la main au général de Gaulle pour qu'il tienne des élections.

Enfin, le gouvernement français emprisonne même les avocats des accusés. C'est ainsi que l'on en a emprisonné un qui avait trop bien défendu son client et c'est pour cette raison que l'avocat du général Dentz a refusé de défendre le maréchal Pétain, de crainte de représailles. Ces personnes reçoivent continuellement des lettres de menaces, dit M. Rougier, et même, lors d'un procès au cours duquel l'avocat de la défense avait perdu sa cause, l'assistance traita le juge d'assassin.

Voilà la situation actuellement en France, tel que dépeinte ce matin par M. Louis Rougier, dans un salon du Windsor.

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile dans le monde, c'est de vouloir. — Joseph de Maistre

• •

Les qualités d'un peuple, ses vices ou ses vertus, dépendent absolument des maîtres chargés d'élever la jeunesse. — Leibnitz.

• •

J'aimerais mieux voir mes fils mourir de misère que de les voir impies ou seulement indifférents. De Sonis.

HOMMAGES A NOS EDUCATEURS,
RELIGIEUX ET LAIQUES
ARTISANS DE NOTRE SURVIVANCE
FRANCAISE

LEODA GAUTHIER, M.P.
Député de Nipissing

HOMMAGES DE

L'EPICERIE CARLOAD

Notre maison canadienne-française est heureuse de s'associer à nos compatriotes, clients et amis fidèles à nos traditions, en célébrant dignement notre fête nationale
LA ST-JEAN-BAPTISTE

3 Magasins

45 RUE ELM, OUEST - - - - - - TEL. 5-5659
499 RUE NOTRE-DAME - - - - TEL. 6-6972
QUALITY MEAT & GROCERY, 16 rue Elm, est - TEL. 5-5623

HOMMAGES

Notre peuple est fier de son passé.

Restons fidèles à nos traditions en célébrant avec enthousiasme notre grande fête nationale

Ferme Avicole Gérard
Tél. 3-1160 New Garson Road

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

HOMMAGES EN CE JOUR DU 24 JUIN

Soyons fiers de nos institutions
et
sachons les défendre partout.

A. LAFRANCE & FILS
Limitée
6-8 rue Durham Tél. 5-5645

Gardons fidèlement l'héritage sacré de notre foi et de notre langue, groupons-nous autour de nos clochers et des étendards de nos sociétés. L'école, l'église, la langue française, les moeurs de nos ancêtres, voilà les quatre grandes forces de notre nationalité.

LA LIGUE DU SACRE-COEUR
LES DAMES DE STE-ANNE
LES ENFANTS DE MARIE

Paroisse St-Jean-de-Brébeuf

"CONSERVONS NOS TRADITIONS"

En ce grand jour de fête nationale, prenons la résolution de conserver, toujours et partout, traditions, moeurs et parler de nos ancêtres.

LA LIBRAIRIE LOISIRS

82 rue Beech Tél. 3-0700

HOMMAGES DE

A. PARENT

Appareils électriques, de chauffage, de plombage.
Ouvrage de métal en feuille et accessoires

118 DURHAM, SUD TEL. 4-4268

Meilleurs souhaits

à l'occasion de

LA ST-JEAN-BAPTISTE

HOTEL FRONTENAC

Meilleurs Souhaits à la population canadienne-française à l'occasion de la St-Jean-Baptiste

•

Revêtez vos plus beaux atours, soyez bien mis le jour de la St-Jean-Baptiste.

Habillez-vous chez

KARL LEHTO

J.-T. PAQUETTE, prop.

84 rue Durham, sud Tél. 6-6641

La protection des jardins

Par G.-R. SNYDER

Par suite des dommages considérables causés aux récoltes de fruits et légumes par la gelée et l'humidité, les jardins attenants aux propriétés urbaines et rurales sont plus importants que jamais cette année. Malgré la fin de la guerre en Europe, les produits alimentaires sont toujours l'objet d'une demande croissante. Malheureusement, avec la venue des temps chauds, de nouveaux ennemis entrent en scène, qui tendent à démoraliser le jardinier. Ce sont les agrotis, les pucerons, les altises, les doryphores du Colorado, le charbon, la moisissure et une foule d'autres insectes et maladies. Ces fléaux s'abattent souvent sur les récoltes avec une rapidité surprenante, à tel point que le jardinier imprévoyant doive assister impuissant à la ruine du fruit de son labeur.

L'agrotis et l'apode de la racine figurent parmi les envahisseurs de jardins les plus précoces. La première sectionne nettement les plantes au niveau du sol. On en vient à bout en épandant une mince couche de son empoisonné autour des plantes, ou, ce qui est plus courant de nos jours dans les jardins privés, en enroulant la tige d'une bande de papier égais, de préférence imperméable, que l'on fait descendre dans la terre, à un pouce ou plus. On extermine les apodes de la racine en saturant le sol autour des plantes d'une solution de chlorure mercurique titrée à une once par gallon d'eau, ou en recouvrant les abords immédiats des plantes d'un bloc de papier imperméable, de façon à empêcher l'insecte de venir déposer ses oeufs près de la plante.

Pour reprimer les insectes mâcheurs, on peut employer l'arsenate de plomb ou du calcium pendant la période de croissance initiale, mais il sera préférable de traiter les plantes avec une insecticide organique, telle la roténone (derris), pendant la période antérieure à la moisson. Il est très difficile de se procurer du sulfate de nicotine, dont l'efficacité est reconnue à l'endroit des pupsirons. On pourra, toutefois, lui substituer des préparations à base de roténone qui s'avèreront également efficaces contre ces parasites de même que contre les doryphores du Colorado et d'autres insectes sauteurs et mâcheurs. La répression des insectes suceurs est la meilleure assurance qui soit contre la propagation des maladies à virus. Pour combattre le charbon et la moisissure, on devra, cependant, recourir à des fongicides spéciaux contenant du cuivre ou du soufre en guise d'ingrédients actifs.

Pour neutraliser l'action simultanée des insectes et du charbon, il faut saupoudrer ou arroser avec un mélange contenant un fongicide et un poison. On se sert généralement de la bouillie bordelaise ou d'un composé cuprique fixe et d'arséniate de plomb ou de calcium. On trouvera sur le marché des poudres à diverses teneurs, mais les meilleures contiennent au moins 5% d'arsenic et 7% de cuivre. Une température chaude et sèche favorise le développement des maladies à fongus. Aussi importe-t-il pendant qu'elle règne de bien protéger les plantes au moyen d'une bonne poudre ou pellicule liquide.

Il est possible de réduire sensiblement les dommages attribuables aux insectes et aux maladies, qu'il s'agisse d'un jardin potager, d'un jardin d'agrément, d'arbustes ou d'arbres ombrageants, en accroissant la vitalité des plantes. L'emploi des engrais et les bons soins de culture sont donc les meilleurs moyens de protection dont puisse disposer le jardinier.

Une sage prévoyance de l'avenir doit faire préparer pendant la paix ce qui peut servir en temps de guerre. —Rollin.

Hommages
à la
St-Jean-Baptiste

E. CHARETTE

Rue Notre-Dame

HOMMAGES DE

AUGER & LEFEBVRE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

OUVRAGES DE METAL EN FEUILLE

69 rue Beech Tél. 3-1433

Vénérons ce jour qui nous permet de rendre hommage à nos glorieux ancêtres

LEBEL & FILS

NETTOYEURS-TEINTURIERS

Tél. 5-5621 142 rue Eyre

SOUHAITS DE LA
ST-JEAN-BAPTISTE

LA PHARMACIE LEVESQUE

Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

Hommages aux Canadiens-français

Notre maison est heureuse de s'associer à tous les canadiens-français, à ses clients et amis, pour célébrer leur fête nationale du 24 juin.

BANNON BROS LTEE

121 rue Durham, sud Tél. 4-4243

Lubrifiants pour les machines

On peut réduire au minimum l'usure des parties travaillantes des machines en les graissant fréquemment au moyen de bons lubrifiants, dit M. W. Kalbfleisch, de la Section du Génie agricole de la ferme expérimentale centrale, Ottawa. Tous les lubrifiants ne se valent pas. Ceux qui sont bons pour l'essieu d'une faucheuse ne valent rien pour la pompe à eau d'un tracteur. Il peut être nécessaire d'employer cinq ou six lubrifiants différents pour maintenir les tracteurs et les machines agricoles. Les coussinets sans protection, qui n'ont pas de disque de retenue d'huile, demandent à être huilés très souvent, tandis que les coussinets plus perfectionnés doivent être huilés suivant leurs besoins.

Les coussinets simples, n'ayant que peu ou point de protection, exigent une huile collante, qui s'accroche aux coussinets. Il existe pour ces coussinets des huiles à machine et des graisses spéciales, que l'on doit appliquer à fréquents intervalles pour assurer la bonne lubrification et enlever la poussière des coussinets. Les huiles à moteur employées pour les coussinets d'automobiles ne valent rien pour les coussinets des machines agricoles car l'huile de moteur est une huile liquide, coulante, faite spécialement pour les coussinets protégés. On peut améliorer beaucoup des coussinets simples qui sont pourvus de trous pour l'huile en y installant des garnitures à pression de graisse. Les garnitures de ce genre sont à pointe filetée. Ces garnitures peuvent être insérées dans un trou que l'on perce pour cela dans le coussinet.

Les coussinets remplissant des fonctions spéciales exigent des lubrifiants spéciaux. Les pompes à eau sur les automobiles ou les tracteurs doivent être graissés avec une huile qui n'est pas affectée par l'eau, et les magnétos veulent une huile légère ou du graphite suivant la forme du coussinet. Les livrets d'instructions fournis avec les moteurs, les tracteurs ou les autos contiennent des instructions détaillées pour le graissage des coussinets spéciaux.

Humus et eau

Par B. Leslie Emslie

Où pourrait-on trouver de meilleures données qu'à Rothamsted pour montrer l'effet cumulatif exercé sur le sol par l'application annuelle pendant un siècle de quantités déterminées de fumier d'étable. C'est à cette station d'expérimentation agricole, la plus ancienne de l'univers, qu'en 1943 on choisit deux lots adjacents de la plaine Broadbalk pour fins d'étude. Depuis 1843, ces lots avaient donné 93 récoltes de blé. L'un n'avait jamais été fumé; l'autre avait reçu 93 applications d'engrais au taux de 14 tonnes par acre. Le fumage avait changé la couleur de la surface du sol sensiblement et celle du sous-sol immédiat, légèrement.

Les neuf premiers pouces de sol du lot fumé contenait 152% de matière organique de plus que la couche correspondant du lot non fumé et 58% de plus dans la couche de 9 à 15 pouces. Mais, dans la couche comprise entre 15 et 21 pouces, la teneur en matière organique des deux lots était la même. Cela va de soi la matière organique était contenue ou retenue surtout dans la couche superficielle du sol.

En plus de fournir un apport précieux d'humus et d'azote, la matière organique influence favorablement la capacité d'absorption d'eau du sol. Les neufs pouces superficiels du lot fumé renfermaient 36% d'eau de plus que la même couche du lot fumé, la proportion étant légèrement accentuée dans la section comprise entre 9 et 15 pouces. Dans la couche suivante, entre 15 et 21 pouces, la teneur en eau était plus forte dans le lot non fumé que dans le lot fumé. Ce qui prouve que, faute de matière organique spongieuse, l'eau s'infiltre dans le sous-sol, d'où elle n'alimente pratiquement pas les récoltes.

Soyons fiers de nos origines

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 rue Elm Sudbury
Tél. 8-8221

CANADIENS FRANÇAIS

Soyons bien convaincus: Notre liberté et nos droits dépendent de l'énergie que nous mettons à les défendre.

ED. LAURIN
Spécialiste en montres de précision
49 rue Cedar Tél. 3-0611

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Hommages
Parlons française partout!
ISAIE BEDARD
SALON DE BARBIER
57½ Cedar Sudbury

Hommages aux Canadiens-Français
ACHILLE LAPALME
propriétaire
SALON DE BARBIER

Hommages de
JACQUES TAXI
J. JACQUES, prop.
83 Notre-Dame Tél. 6-6366

AVEZ-VOUS INSCRIT VOS ENFANTS AUX

ALLOCATIONS FAMILIALES?

1,250,000 FAMILLES se sont déjà inscrites aux allocations familiales. Près de 150,000 familles, qui ont droit de s'inscrire, *ne l'ont pas encore fait.*

Les premiers chèques seront mis à la poste en juillet.

Si vous voulez recevoir le vôtre, *inscrivez-vous immédiatement.* Si vous tardez, nous ne pourrons peut-être pas, à cause du délai, vous adresser le premier chèque à temps.

Si vous avez des enfants de moins de 16 ans et si votre revenu imposable ne dépasse pas $3,000 par an, vous tirerez avantage des allocations familiales. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, veuillez le faire immédiatement. Des formules d'enregistrement des allocations familiales ont été envoyées par la poste à toutes les familles. En outre, on peut s'en procurer à n'importe quel bureau de poste ou, dans la capitale de chaque province, du Directeur régional des Allocations familiales.

Les Allocations Familiales ET L'IMPÔT SUR LE REVENU

Lorsque la Loi sur les allocations familiales a été votée, le Parlement a approuvé le principe que personne ne devrait bénéficier à la fois des allocations familiales et d'un dégrèvement complet d'impôt sur le revenu pour un même enfant.

Les allocations familiales seront payées en entier chaque mois. Mais, afin d'éviter qu'on tire à la fois avantage des allocations et des dégrèvements d'impôt, un rajustement sera effectué pour les derniers six mois de 1945. Le tableau ci-dessous illustre ce rajustement et permet aux contribuables de constater jusqu'à quel point ils tireront profit des allocations familiales.

TABLEAU DES RAJUSTEMENTS POUR 1945

REVENU IMPOSABLE				Pourcentage des allocations familiales dont profiteront les contribuables, en plus des présents dégrèvements d'impôt sur le revenu pour 1945.	
$1200 ou moins				100%	
Au-dessus de $1200 mais n'excédant pas			$1400	90%	des
" 1400	"	"	1600	80%	allocations
" 1600	"	"	1800	70%	familiales
" 1800	"	"	2000	60%	réellement
" 2000	"	"	2200	50%	reçues
" 2200	"	"	2400	40%	en 1945
" 2400	"	"	2600	30%	
" 2600	"	"	2800	20%	
" 2800	"	"	3000	10%	
" 3000				0%	

NOTE—Ce tableau vise les personnes mariées et autres qui sont considérées comme telles pour les fins de l'impôt sur le revenu. Dans la capitale de chaque province, on peut se procurer, du Directeur régional des allocations familiales, des tableaux spéciaux préparés à l'intention des membres des forces armées, ainsi que du petit nombre de célibataires qui ont pris des enfants à charge, sans avoir le statut de personnes mariées pour les fins de l'impôt sur le revenu.

AVANTAGES: La Loi sur les allocations familiales a été votée en vue d'aider à rétablir l'équilibre des chances de succès pour tous les enfants. Les allocations familiales mensuelles aideront les parents à procurer à leurs enfants des soins médicaux, dentaires et infirmiers, une meilleure nourriture, des vêtements plus convenables et un logis plus salubre.

Les allocations familiales sont payables en sus des indemnités aux personnes à charge des combattants, et des pensions militaires.

De plus, les allocations familiales ne sont pas sujettes à l'impôt. Vous ne *devez* pas ajouter à votre revenu les paiements mensuels en provenance des allocations familiales, lorsque vous calculez votre impôt.

Le tableau ci-contre explique le rapport qui existe entre les allocations familiales et les dégrèvements d'impôt sur le revenu pour enfants. A l'aide de ce tableau, vous verrez facilement quels sont les avantages que représentent pour vous les allocations familiales.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

Si vous avez l'intention de vous inscrire aux allocations familiales, et si vous ne l'avez déjà fait, ne tardez pas à le faire . . . dans l'intérêt de vos enfants. Les premiers chèques seront mis à la poste en juillet, mais ils ne seront adressés qu'à ceux qui se sont inscrits et qui ont droit aux allocations familiales.

ÉCHELLE DES PAIEMENTS MENSUELS POUR LES QUATRE PREMIERS ENFANTS

Au-dessous de 6 ans	$5.00
De 6 à 9 ans (inclusivement)	6.00
De 10 à 12 ans (inclusivement)	7.00
De 13 à 15 ans (inclusivement)	8.00

Dans les familles où il y a plus de quatre enfants au-dessous de 16 ans, l'allocation mensuelle pour chaque enfant, après le quatrième, sera réduite, conformément aux dispositions de la Loi sur les allocations familiales.

Publié par autorité de
l'hon. **BROOKE CLAXTON**, *ministre,*
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa.
45150F

Théâtre REGENT

COMMENÇANT DIMANCHE A MINUIT, LUN., MAR., MER.
LES 25, 26, 27 JUIN

COUNTER ATTACK

- avec -

PAUL MUNI

En plus: "THREE'S A CROWD" — avec Pamela Blake

Caricature en couleurs

A l'occasion de la St-Jean-Baptiste

Que cette fête ravive de plus en plus dans le coeur de nos compatriotes, nos sentiments de patriotisme et de fierté nationale.

EPICERIE SAUVE

160 TARNEAUD TEL. 5-5591

J.-B. DUCHARME

Service Funéraire

73 rue Beech Téléphone: 6-6362

Hommages à la vaillance des nôtres partout sur cette terre canadienne

O.-J. GODIN, B.A.

AVOCAT

Edifice Frontenac - Sudbury

18 Durham nord Tél. 4-4091

Hommages aux nôtres à l'occasion de notre fête nationale

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

J.-A. LAPALME & FILS

EPICIERS EN GROS

50 rue Elgin, sud Tél. 8-8338

A propos de la fontaine

L'ingénieur de la ville, W. B. McMullen, a demandé au conseil de Sudbury des instructions au sujet de la fontaine sur la rue Elgin, juste au sud de la rue Elm. Après discussion, les échevins ont approuvé la restauration de la fontaine. Elle avait été enlevée pendant la construction de l'édifice Christakos.

Les villages étudiants

L'an dernier la J.E.C. a ouvert un camp à Mont-Tremblant pour les garçons et les filles des écoles, couvents et collèges. C'était la première fois que la J.E.C. tentait l'expérience pour son compte et elle s'est avérée plus que satisfaisante.

Il faudrait interroger les étudiants et étudiantes qui y ont fait un séjour de quelques semaines pour savoir quoi en penser. La plupart étaient venus pour une semaine et ont voulu passer tout un mois.

Cet été, la J.E.C. ouvrira deux camps. Le premier, pour les filles à Mont Tremblant, du 26 juin au 1er septembre. Le second ouvrira ses portes le 8 juillet pour fermer le 1er septembre et le site en est depuis longtemps choisi: L'Ile aux Noix, près de St-Jean de Québec. Suivent ici quelques textes tirés du dépliant.

La Direction du Village est confiée à un comité de jeunes entraînés. L'aumônier fait partie du Comité de direction.

Le Village compte des spécialistes qualifiés pour la nage et la culture physique.

L'Hygiène est respectée au camp.

L'Eau est analysée par des autorités médicales.

Chaque campeau doit présenter son certificat médical à l'inscription.

On n'admet pas au Village, dans l'intérêt même des campeurs, des jeunes qui souffrent de maladies contagieuses ou de maladies nerveuses, de maladies de peau, etc. etc.

Pour camper au Village étudiant, il faut:

Avoir au moins quatorze ans accomplis.

Apporter avec soi deux draps, une couverture de laine et une taie d'oreiller.

S'inscrire à l'avance pour s'assurer une place.

Verser à l'administration la somme de $12.00 par semaine, tous frais compris.

Secrétariat:
Le Village étudiant
430 est, rue Sherbrooke
Montréal, (24), P.Q.

Parade unique en son genre

San fanfare, sans police, les étudiants d'eux-mêmes ont organisé pour le 25 juin, un défilé de plus de 2 milles où 25,000 des leurs témoigneront de leur milieu, de leur force et de leur fierté.

Parade unique en son genre — Pendant deux heures on pourra voir défiler un corps de 1,200 drapeaux uniformes portés par de solides étudiants entraînés; puis ce sera le flot d'étudiants et étudiantes du pays. Tous d'un commun accord, ils assistent au Congrès le 25 juin.

Depuis septembre, des étudiants préparent cette grande manifestation. Plus de 50 universitaires travaillent à organiser une Messe, une Parade et un grand Jeu le soir. Pour ce qui est de la parade, faut-il vous dire qu'elle débutera au Stadium, foyer du congrès. Vers 4 heures, nous commencerons à dérouler la spirale formée sur le terrain par les 25,000 étudiants. Nous sortirons du Stadium 10 de front jusqu'au 25,000ième. 100 entraîneurs dirigeront le défilé sous la direction d'étudiants

Il n'y aura ni fanfare, ni char allégorique, mais des étudiants gais, conscients de leur force et fiers de leur métier. Sur le parcours à des points stratégiques, on construira des tours de 30 pieds de haut: de ces tours, des meneurs dirigeront les chants d'ensemble. Ces tous serviront aussi aux photagraphes et aux journalistes. Sur le défilé une estrade d'honneur sera le rendez-vous de nos dirigeants religieux et laïques.

Pour donner une idée du congrès au peuple canadien, l'Office national du film, au moyen d'avion, photographiera le défilé pour le cinéma. Voilà ce que nous sommes. Ce congrès sera donc un événement unique dans l'histoire de notre pays. Jamais tant d'étudiants se sont montrés si fiers.

Donnez-moi trois phrases d'un homme, et je le ferai pendre. — Talleyrand.

Hommages à St-Jean-Baptiste

Personnel bilingue toujours à votre service chez

ADAM & CIE LTEE

VIANDES - EPICERIES - FRUITS - LEGUMES

42 rue Borgia Tél. 4-4248

Théâtre CAPITOL Sudbury

COMMENÇANT DIMANCHE A MINUIT, LUN., MAR., MER., JEU.
LES 25, 26, 27, 28 JUIN

Faye Emerson, Raymond Massey, Peter Lorre

- dans -

Hotel Berlin

Au GRAND

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI LES 21 - 22 - 23 JUIN
"DRUMS"
En couleurs! avec SABU
"LAW MEN" - - Johnny Mack Brown
Caricature et série

LUNDI - MARDI - MERCREDI LES 25 - 26 - 27 JUIN
"RESURRECTION"
avec Frederic March - Anna Sten
"TOPPER" - avec Carry Grant - Constance Bennett
Et dernières nouvelles

La Saint-Jean-Baptiste
bien célébrée
Indique un sens national
bien dirigé

Soyons Canadiens Français

LE CLUB SAINT-LOUIS

Rendez-vous des Canadiens-Français

79 rue Ignace Tél. 4-4581